

Renouvellement du projet social sur le territoire d'intervention de Vire commune déléguée
Synthèse de l'arbre à projet temporaire. Mai 2022.

Enjeux thématiques retenus (8)		Enjeu central retenu qualifiant l'intervention générale à produire sur le territoire d'intervention		Les axes thématiques d'intervention répondant à l'enjeu central (4)	Sens donné aux axes thématiques		Objectifs généraux et principes d'intervention collective définis en réunions collectives habitants, élus, partenaires et techniciens.	Actions concrètes à définir collectivement à partir de mai 2022.
Mobilité individuelle et collective Accès aux droits et aux services Mixité sociale et intergénérationnelle Attractivité globale du territoire Cohésion sociale Vivre ensemble Solidarité Réussite éducative pour tous		Bien vivre ensemble sur un territoire attractif et solidaire	  	Comment favoriser la mixité sociale ? Comment renforcer l'accès aux droits et aux services ? Comment améliorer et développer les formes de mobilité ?	Pour répondre au triple enjeu de cohésion sociale entre <ul style="list-style-type: none"> - un territoire qui vieillit et qui doit faire cohésion avec l'ensemble des autres strates d'âges, - des populations qui se précarisent et qu'il faut maintenir dans la dynamique de projet, de lien, de prise d'initiatives... - des quartiers ou parties de la ville qui peuvent se replier sur eux-mêmes... Afin de ne pas perdre l'attractivité du territoire dans la vision qu'elle offre aux habitants actuels ou futurs.	  	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'appropriation pour tous des temps et des lieux (qui concourent à cet objectif) • Renforcer la tolérance vis-à-vis d'autrui au regard de toutes formes de différence • Renforcer l'accessibilité à l'information, la mobilité, la communication, les horaires, les lieux. • Renforcer l'accès au numérique, à l'accompagnement physique et à la formation. • Organiser un réseau des acteurs favorisant l'accès aux droits et aux services. • Favoriser les espaces d'accueils et de proximité. • Développer les modes de gardes innovants. • Développer des réseaux d'entraides citoyens. • Améliorer l'aménagement urbain pour toute forme de mobilité. • Apporter une réponse aux situations d'urgences individuelles. • Adapter l'offre des bus aux besoins des usagers. • Mieux communiquer et renforcer l'offre de transport et de services partagés. 	A partir du 9 mai à 14h00 à l'école de Neuville. A partir du 23 mai à 14h00 au centre social C Lemaître. A partir du 18 mai à 9h00 à la salle Léonard Gille.

			➔	<p>Comment développer l'accès et le partage aux savoirs ?</p>	<p>Pour rester un territoire solidaire ouvert sur autrui, sur le monde et sur et la citoyenneté.</p> <p>Pour se former à de nouveaux métiers, échanger sur les compétences sociales, être dans le pouvoir d'agir...</p> <p>Pour impliquer les jeunes comme une ressource future du territoire via une ambition scolaire affirmée...</p> <p>Pour favoriser la transmission de l'information pour tous au sein du territoire et entre les générations...prenant en compte l'éducation tout au long de la vie.</p>	➔	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les actions d'échanges de pratiques. • Proposer des actions renforçant l'intérêt porté à autrui. • S'appuyer sur un réseau de partenaires visant la prévention de l'exclusion sociale et professionnelle. 	<p>A partir du 16 mai à 14h00 à la salle Léonard Gille.</p>
--	--	--	---	---	---	---	---	---